



23^e dimanche du temps ordinaire - Année A

Frère Charles

Livre du prophète Ézékiel 33, 7-9

Psaume 94

Lettre de saint Paul apôtre aux Romains 13, 8-10

Évangile selon saint Matthieu 18, 15-20

Église Saint-Gervais - Saint-Protais, Paris

6 septembre 2026

La liturgie de ce jour nous invite à réfléchir sur un aspect essentiel de toute vie communautaire, à savoir l'exhortation fraternelle. En famille, en Église, en communauté, nous devons régulièrement apprendre à écouter et à parler pour veiller les uns sur les autres.

Dans l'évangile que nous venons d'entendre, Jésus nous propose un itinéraire ecclésial pour vivre cette exhortation fraternelle comme un chemin de réconciliation et une croissance dans la communion.

1. Veiller constamment

Le préalable à cet itinéraire, c'est la vigilance. Il s'agit de veiller fraternellement les uns sur les autres. Déjà le Seigneur rappelait au prophète Ézékiel son rôle particulier et prophétique au sein du peuple en déroute : « Je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part. »

Avant d'exhorter, il s'agit de veiller. Veiller sur son propre cœur, sur la pureté de nos intentions mais aussi veiller sur le prochain, non pour le surveiller mais pour prendre soin de lui et rester en relation. La vigilance est une forme de bienveillance. Dans les situations délicates, lorsque nous pensons qu'il faut parler, nous pouvons demander au préalable la grâce du non-jugement et de la juste parole. C'est un don de Dieu à solliciter dans la prière et l'écoute intérieure.

2. Interpeller personnellement

Dans l'évangile, Jésus indique la manière de procéder pour exhorter en communauté. Pour Jésus, il est clair que l'exhortation vise une réconciliation, une forme de réintégration de chacun dans la communion avec tous. Il s'agit à terme de devenir un seul corps dans la diversité des membres que nous formons.

« Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul », nous dit Jésus. C'est la première étape. Il s'agit de parler pour éviter le non-dit qui emprisonne chacun dans un monde intérieur déconnecté de la réalité. Jésus nous demande de parler mais pas n'importe comment. Il précise le cadre : il convient de « faire des reproches seul à seul », non pas en public mais bien en secret.

De même qu'on prie le Père dans le secret, on rencontre le frère seul à seul. Cette condition de discrétion est absolument indispensable car elle respecte l'honneur des personnes, facilite la conversion, évite la stigmatisation communautaire. Pour la mémoire personnelle et communautaire, c'est important.

Si la conversion a lieu, alors la relation sera rétablie et le corps tout entier sera guéri de la blessure de la division.

Si toutefois l'entretien personnel n'aboutit pas, il faudra alors une deuxième étape, non pas pour écraser ce compagnon de route mais pour éviter de le perdre.

3. Rendre témoignage fidèlement

Là encore, la discrétion est gardée. Il s'agit seulement de « prendre en plus avec soi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins ».

Ce que l'on est censé rappeler à celui qui nous a offensés, ce n'est pas une opinion personnelle mais une parole de vérité discernée en commun. Pour éviter de sombrer dans les jugements subjectifs, Jésus invite au témoignage partagé qui énonce et rappelle autant que possible la parole de Dieu et manifeste la communion.

Si ce témoignage restreint n'aboutit pas, il convient de faire appel plus largement à l'Église, de telle sorte qu'il reçoive l'objectivité de l'unanimité. C'est un moyen supplémentaire et parfois nécessaire pour aider le prochain à prendre conscience de la réalité et à se raviser.

Toutefois, l'échec est encore possible. Alors Jésus nous redit : « s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain », autrement dit considère-le comme un homme en perdition, mais cependant veille sur lui comme un païen et un publicain. Jésus n'invite pas à exclure le prochain, aussi fautif soit-il. Il nous demande au contraire de veiller sur lui de manière particulière.

Et comme pour nous encourager dans ces démarches coûteuses et parfois périlleuses, Jésus nous rappelle collectivement : « tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel ». Pour l'Église, l'enjeu est de taille et l'impact est éternel.

Toutefois, dans certaines situations, la vérité et la communion ne parviendront pas à maturité. En Église, nous serons confrontés à l'impuissance et nous constaterons nos propres limites. Toutes nos tentatives seront en apparence des échecs. Jésus

nous indique alors l'ultime solution qui engage à croire et à persévérer dans le désir de communion.

4. La prière d'intercession

Lorsqu'à échelle humaine tout semble perdu, Jésus nous indique le dernier remède pour vivre la réconciliation. Il nous demande de ne pas désespérer et de nous consacrer à la prière.

« Si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. »

Il ne s'agit pas ici de prier pour demander telle ou telle chose personnelle mais bien la réconciliation. Quand tous nos moyens humains s'avèrent impuissants, il ne nous reste plus que la prière. Il s'agit de faire appel à Dieu lui-même qui, à lui seul, peut tout dans le cœur de chacun. Rien n'est perdu, tout est confié, déposé dans le cœur de Dieu, de sorte que chacun retrouve le chemin de la communion.

La prière n'est pas une option, c'est un acte de vérité et d'humilité, une nécessité pour découvrir la force de la communion que Dieu seul peut donner.